DJAMEL OULD ABBÈS À BOUIRA :

«Le médecin chef touche plus que son homologue français»

Venu à Bouira inspecter certaines structures relevant de son secteur, le Dr Djamel Ould Abbès, ministre de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière, est revenu, lors d'un point de presse tenu à l'hôtel Nassim de Bouira, sur les dernières grèves qui ont secoué son secteur et qu'il considère comme illégales.

Selon le ministre de la Santé, aujourd'hui, les 43 corps que compte son secteur sont tous pris en charge avec des augmentations conséquentes de salaire et des rappels dont certains vont jusqu'à 140 millions de centimes pour la première tranche pour les médecins spécialistes, dont le salaire mensuel atteint 170 000 DA.

Des augmentations qui placent les travailleurs du secteur de la santé parmi les plus payés en Algérie et même par rapport aux autres pays puisque, dira-t-il, «le médecin chef algérien touche plus que son homologue français». En outre, abordant le problème qui défraye la chronique ces derniers jours et qui concerne les cancéreux, le Dr Djamel Ould Abbès fustigera ceux qui instrumentalisent la détresse des gens et le malheur des familles à des fins politiciennes. Selon lui, un plan anticancer a été présenté au président de la République en août dernier puis en septembre dernier devant la tribune des Nations unies où il a été longuement applaudi. Un plan qui prend en charge le malade cancéreux gratuitement et en plusieurs phases, alors que pour les structures, le ministre de la Santé dira qu'avant la fin de la l'année, 14 centres pour malades cancéreux seront ouverts à l'échelle nationale, rappelant qu'avant 2007, il n'y avait que 3 centres. Enfin, abordant le problème des spécialistes, notamment les gynécologues, le Dr Djamel Ould Abbès, qui reconnaît ce manque, dira que des conventions avec des Cubains et des Chinois ont été signées pour le recrutement de gynécologues femmes.

Y. Y.

Photo : Samir Sid

Ould Abbès promet l'ouverture de 14 centres pour les cancéreux.

APRÈS LA GRÈVE DU SNPSSP

La tutelle réitère l'invitation au dialogue

Dans un communiqué intervenant deux jours après l'arrêt de la grève du SNPSSP, le ministère de la Santé souffle le chaud et le froid. Il dit «prendre acte de cette marque de confiance et réitère sa volonté de poursuivre le dialogue avec l'ensemble des partenaires sociaux» après avoir minimisé l'impact de l'appel au débrayage lancé par le SNPSSP. Le ministère de la Santé a en effet «salué le sens de responsabilité dont ont fait preuve les praticiens spécialistes à travers tout le territoire national en assurant le fonctionnement régulier de l'ensemble des services», ajoutant que «la grève n'a pas été suivie dans 34 wilayas alors que dans d'autres, il a été enregistré un très faible suivi, ce qui témoigne, encore une fois, de la maturité de ce corps essentiel de la santé publique et prouve que la voie du dialogue et de la transparence prônée par les pouvoirs publics suscite une large adhésion».

N. I.

CHAMBRE DE L'AGRICULTURE DE NAÂMA

Des élections sous protestation

Les élections pour le renouvellement du conseil d'administration de la chambre d'agriculture de la wilaya de Naâma ont été tenues, dernièrement, où huit membres ont été élus, dont deux opérateurs économiques.

Une assemblée qui a dû entendre des vertes et des pas mûres, puisque plusieurs éleveurs et agriculteurs-producteurs de la région ont décidé de boycotter le scrutin, par manque de transparence, en protestant contre le choix des candidats et observant un sit-in à proximité de la salle. Ils déclarent tout de même que les membres chargés des préparatifs des élections ont violé les lois régissant ce genre d'élection, en acceptant des dossiers hors délais, des pseudo-agriculteurs et éleveurs, et ce, après la date limite de clôture fixée au 30 septembre dernier.

Néanmoins, les vrais éleveurs et agriculteurs-producteurs ont été écartés de la course et n'ont, d'ailleurs, pas été convoqués pour l'assemblée, note-t-on dans une lettre remise aux responsables concernés, dans laquelle les protestataires demandent l'annulation pure et simple de ces élections. Par contre, d'autres requêtes de certaines associations ont été adressées au ministre de l'Agriculture et aux autorités locales où neuf agriculteurs ont été mandatés pour une audience au ministère de l'Agriculture pour dénoncer les malversations de la commission qui n'a pas joué pleinement son rôle.

Dans le même sillage, suite à une plainte du président de l'association des oléiculteurs, «Bassatine», le procureur de la République a chargé un huissier le 16 octobre 2011, à l'effet de constater l'existence réelle d'une plantation d'oliviers dans le périmètre Hammar à Aïn-Sefra. Ce dernier avoue dans son rapport l'inexistence d'oliviers dans ce périmétre, ce qui laisse entendre, comment ces «pseudo-oléiculteurs» ont pu créer leur association et réussir de ce fait, à briguer un mandat à la tête de la chambre, sans le moindre contrôle de la commission.

Notons, enfin, que les membres de la commission rejettent en bloc, les accusations portées contre la commission, et disent que le renouvellement du conseil d'administration s'est déroulé dans la transparence totale, et que la porte était grande ouverte pour tout le monde».

B. Henine

LIQUIDATION DE L'OPÉRATEUR LACOM

Les employés exigent le paiement de leurs indemnités

Les ex-employés de l'opérateur de téléphonie fixe Lacom ont manifesté, hier, devant le siège de la Maison de la presse pour exiger le paiement de leurs indemnités de départ. «Nous sommes face à une situation inextricable. La justice algérienne a reconnu notre droit à l'indemnisation, mais en l'absence d'interlocuteurs, nous sommes dans l'impossibilité d'exécuter les jugements rendus. Il y a bien un liquidateur nommé par Orascom Telecom et Egypt Telecom, mais ce dernier agit dans le cadre d'une procédure de liquidation à l'amiable. Et selon lui, il ne dispose pas de moyens financiers pour payer les employés», expliquent les ex-salariés de l'opérateur téléphonique. Leur pire crainte est que le processus d'indemnisation soit annulé en cas de reprise d'Orascom telecom Algérie par le groupe Vimpelcom. «Nous avons saisi officiellement les ministères de la Justice, des Finances et de la Poste et des Télécommunications. Nous espérons que les autorités algériennes prendront en considération notre cas. Il y va de l'avenir de 240 salariés algériens.»

T. H.

HOMMAGE AU GROUPE DES 22

L'étincelle d'une grande révolution

La question du nombre du «Groupe des 22» continue à se poser. Ainsi pour certains, le propriétaire de la villa ne doit pas être compté parmi les historiques.

Rym Nasri - Alger (Le Soir) - Hier, au forum d'*El Moudjahid*, l'historien Mohamed Abbès a affirmé que Mohamed Boudiaf était contre ce «faux problème».

«Boudiaf a toujours confirmé que le propriétaire a pris le risque en mettant à la disposition sa maison et a même participé au vote. Boudiaf a également fait remarquer que si l'on exclut le propriétaire de la villa, on doit également ne pas compter les cinq participants qui se sont retirés, à savoir Habachi, Mechati, Melah, Bouali et Laâmoudi», dira-t-il.

A une question relative à l'appellation de la République algérienne, l'intervenant a rappelé que le mot «sociale» a été remplacé par «populaire» après le congrès de Tripoli. «Cette appellation est apparue après le congrès de Tripoli. Il y avait une tendance populaire et c'était la phase préparatoire pour l'option socialiste. D'ailleurs, plus tard, le président Boumediènne a proclamé le socialisme», explique-t-il. A la veille du 1er Novembre, date du déclenchement de la guerre de Libération nationale, l'historien est revenu sur l'importance de la réunion du Groupe des 22. «La réunion des 22 a décidé du déclenchement de la guerre de Libération nationale. Les participants ont adopté une charte pour préparer la guerre et désigné un secrétariat général», précisera-t-il. Pour lui, cet événement marquant de l'histoire de l'Algérie a permis de «réunir les différentes tendances politiques autour d'un même objectif».

R. N.

PARTI DU RENOUVEAU ALGÉRIEN :

«Il faut accélérer le processus des réformes»

Le secrétaire général du Parti du renouveau algérien (PRA), Kamel Bensalem, appelle les pouvoirs publics à accélérer le processus des réformes politiques, engagées le mois d'avril dernier.

Le parti, qui a tenu hier à Alger, son conseil national, estime que «c'est dans l'intérêt du pays d'appliquer en urgence ces réformes». Une nécessité qui s'impose, selon lui, suite aux révolutions qu'a connues le monde arabe. «L'Algérie n'est pas à l'abri et elle est exposée au même danger» prévient-il. Comment échapper à ces mouvements de soulèvement ? Notre pays, explique le SG du PRA ne pourra maîtriser la tension sociale qui le guette qu'avec une application profonde et transparente des réformes. Le parti se réjouit, par ailleurs, de l'abrogation des articles 82 et 109 de la loi sur les partis. «Ces articles anti-démocratiques étaient la pierre angulaire de nos revendications», a souligné le conférencier qui précise que 90% de leurs propositions faites lors des consultations politiques ont été prises en considération.

S. A.